

**PREFERENCES RELATIVES A UNE AFFECTATION  
SUR ZONE DE REMPLACEMENT**

**Document à retourner au service DPE – Rectorat, cellule de gestion collective de préférence  
par courriel à l'adresse [mvt2020@ac-poitiers.fr](mailto:mvt2020@ac-poitiers.fr) pour le vendredi 26 juin 2020  
pour les nouveaux TZR de l'académie de Poitiers  
(Entrants ou mutation sur ZR lors de la phase intra académique)**

Souhaite assurer des suppléances       Souhaite être affecté à l'année

Agrégé     Certifié     PEPS     PLP     CPE     Psy-EN     PEGC

Grade :  CI N     HC     CI Exc

Discipline : ..... Département :  16     17     79     86

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Zone de remplacement d'affectation : .....

Etablissement de rattachement : .....

**Vous avez la possibilité d'émettre jusqu'à 5 préférences d'affectation pour un poste à l'année à la rentrée 2020 qu'il s'agisse d'un établissement, d'une commune ou d'un groupe de communes à l'intérieur de la zone de remplacement (y compris en précisant un type d'établissement).**

Les affectations des personnels titulaires sur zone de remplacement sont prononcées dans l'intérêt du service ; la priorité est de pourvoir les postes à l'année.  
Conformément aux nécessités de service et dans un souci de diversification des expériences, les professeurs agrégés et certifiés TZR peuvent ainsi, être affectés à l'année ou en suppléance en lycée professionnel.  
L'affectation d'un enseignant dans une discipline autre que celle (ou celles) de son recrutement sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur.  
Les professeurs de lycée professionnel TZR ne peuvent être affectés à l'année ou en suppléance que dans un établissement public dispensant un enseignement professionnel.

N°	Nature du vœu (ETB, COM, GEO)	Libellé	Type d'établissement
1	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....

Observation :

A....., le .....

Signature de l'intéressé(e)

Facultatif

**VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

A....., le .....

Signature du chef d'établissement